

# Bulletin municipal L'Herminault

## Printemps 2022

0043 - 00500



### Dans ce numéro :



Page 2	: <i>Le mot du Maire</i>
Pages 3 à 5	: <i>Réunions du Conseil Municipal</i>
Pages 6 à 10	: <i>Infos associations</i>
Pages 11 à 13	: <i>Chronique - nous les arbres / L'église</i>
Pages 14 à 19	: <i>Solidarité Ukraine</i>
Pages 20 à 22	: <i>Histoire</i>
Page 23	: <i>jeux</i>



Mairie de L'Herminault 13, rue de la Gazellerie Tél : 02.51.00.13.18

Mail : [mairie@lherminault.fr](mailto:mairie@lherminault.fr) Internet : [www.lherminault.fr](http://www.lherminault.fr)

Horaires : lundi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h30 et mardi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30

Agence postale communale mairie de L'Herminault Tél : 02.51.87.79.85 Horaires : du lundi au samedi de 9h à 12h

## Le mot du Maire



Le 1<sup>er</sup> trimestre 2022 est passé et voilà deux ans que nous avons connu notre premier confinement.

Les assouplissements autorisés à compter du 2 février et du 14 mars nous ont permis de revoir les visages de nos interlocuteurs.

Mais c'est sans compter sur le virus qui ne nous « lâche » pas.

Le 24 février 2022, l'impensable est devenu réalité.

La guerre a frappé à la porte de l'Europe. Nous avons tout mis en œuvre avec notre famille Ukrainienne pour apporter la première assistance (matériel médical, paramédical, nourritures et vêtements).

À ce titre, je tenais à remercier l'ensemble des personnes qui ont participé à cet élan de solidarité, les sociétés qui ont fourni des aliments (1), les associations (2) qui ont participé financièrement au transport et la municipalité voisine pour son aide.

Les organismes nationaux (Croix rouge, Protection civile...), compétents et dont les champs d'intervention sont plus larges, vont poursuivre cette assistance.

Durant cette période, les travaux sur la commune se poursuivent :

Les deux logements sont au stade des revêtements. La fin des travaux prévue en avril 2022 sera décalée d'un mois.

L'échafaudage extérieur et intérieur de l'église est terminé. L'étaieage des liernes et des arcs est en cours. Le déchargement des voutes devrait débuter mi-mai et leur réfection s'enchaînerait avec le garnissage des joints.

Les travaux de VRD de l'atelier de service vont commencer en avril.

L'antenne téléphonique est montée et la mise en service devrait intervenir au mois de mai.

Les aménagements en voirie carrefour RD 104 - RD 14 et le parking de la Meule vont se réaliser à la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre. Ceux de la Place des Marronniers interviendront plus tard, en fonction des travaux d'agrandissement du pôle santé.

Les demandes de subvention ont été faites pour le City Parc mais nous n'avons pas le retour de l'Agence Nationale du Sport qui conditionne la réalisation du projet.

Le 8 mai prochain, après la cérémonie, nous nous retrouverons à la salle du Jary pour la distribution des fleurs et le verre de l'amitié.

Prenez soin de vous.

Le Maire, Yves GERMAIN



## Les réunions du Conseil Municipal

Les procès verbaux de réunions de conseil sont résumés. Pour plus de détail, vous pouvez les consulter en mairie ou sur : [www.hermenault.fr](http://www.hermenault.fr)

Délibérations des 16 décembre 2021

### ATELIER DE SERVICES

#### Attribution des lots

Un avis d'appel public à la concurrence pour les 13 lots a été publié le 15 octobre. La date limite de remise des offres était fixée au 5 novembre 2021 à 12h00.

Le Conseil Municipal du 22 novembre 2021 a déclaré les lots n°2, 3, 6, 8 infructueux, et le lot n°13 a été classé sans suite. Un marché est relancé pour ces lots.

Après avoir procédé à l'analyse des offres avec le cabinet 6K, Monsieur le Maire propose d'attribuer les autres lots ainsi :

- Lot n°1 – **Voiries / Réseaux divers**

Alain TP sarl – 130 284 € HT

- Lot n°7 – **Cloisons plaques de plâtre / Isolation**

CARPLAC sarl – 6 854,75 € HT

- Lot n°9 – **Peintures**

VEQUAUD Bernard SARL – 2 048,75 € HT

- Lot n°10 – **Plomberie / Sanitaire**

Carré & Associés sarl – 12 927,00€ HT

- Lot n°11 – **Chauffage / VMC**

Carré & Associés sarl – 4 586,00 € HT

- Lot n°12 – **Électricité**

COMEELEC Services – 22 088,00 € HT

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De retenir les entreprises ci-dessus exposées dans le cadre du marché de travaux de la construction de l'atelier services

- Donne pouvoir à Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches s'y afférant.

#### Choix des entreprises

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre du marché de travaux relatifs à la construction de l'atelier de services :

o Un avis d'appel public à la concurrence pour les 6 lots a été publié le 6 décembre 2021 . La date limite de remise des offres était fixée au 21 janvier 2022 à 12h00.

o Le Conseil Municipal du 16 décembre 2021 a attribué les lots N°1, 5, 7, 9, 10, 11 et 12.

Pour le lot n°3, il n'y a à nouveau pas eu de réponse Une consultation d'entreprise a donc eu lieu :

- Lot 3 – **Traitement anti-termites**

SAPA – 535,20 € HT

Pour les autres lots, après avoir procédé à l'analyse des offres avec le cabinet 6K, Monsieur le Maire propose d'attribuer les autres lots ainsi :

- Lot n°2 – **Gros œuvre**

Guicheteau SAS – 123 482,66 € HT

- Lot n°4 – **Charpente métallique / Bardage**

GOBIN CM SARL – 135 323,16 €

- Lot n°6 – **Menuiseries extérieures aluminium / Intérieures bois**

Bâtiment SARL – 30 628,80 € HT

- Lot n°8 – **Carrelage / Faïence**

CSI -DUCEPT RBC SARL – 7 991,78€ HT

- Lot n°13 – **Panneaux photovoltaïques**

SAS Planete ENR – 89 256,51 € HT

Soit un total des 13 lots de **605 515,48€ HT.**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De retenir les entreprises ci-dessus exposées dans le cadre du marché de travaux de la construction de l'atelier de services

- Donne pouvoir à Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches s'y afférant.

### LIVRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de L'Hermenault accueille peu de lecteurs. Elle est petite et les enfants des écoles privées ne peuvent pas s'y rendre.



Monsieur le Maire propose donc de la fermer.

La bibliothèque de Saint-Cyr-des-Gâts peut accueillir les enfants des écoles sur un temps défini.

Elle bénéficie du fonds départemental permettant un choix de livres varié. Les écoles sont d'accord sur le principe. Un bus pourra y emmener les enfants plusieurs fois dans l'année.

La bibliothèque de Marsais-Sainte-Radégonde peut accueillir les adultes. Les bénévoles des 3 communes se sont rencontrés pour discuter de l'organisation. Monsieur le Maire propose de transférer les livres de la bibliothèque de L'Hermenault vers les deux autres. Le Conseil Municipal valide le transfert des livres de la bibliothèque de L'Hermenault vers celles de Saint-Cyr-des-Gâts et de Marsais-Sainte-Radégonde.

### DEMANDE DE SUBVENTION

#### RPI L'Hermenault – Saint-Cyr-des-Gâts :

Sortie de fin d'année au Puy du fou.

Le coût de la journée est de **31,13 €** par enfant. L'APEL et les familles donnent chacune 10,00€ par enfant. Il reste 11,13 € à charge par enfant à subventionner. Pour les 8 élèves de la commune participants, le Conseil Municipal versera une subvention exceptionnelle de 11,13€ par enfant soit **89,04€.**



## Les réunions du Conseil Municipal

### CITY-PARK :

### **Demande de subvention DETR et AGENCE REGIONALE DES SPORTS**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de la DETR (*Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux*), de la DSIL (*Dotation de Soutien à l'Investissement Local*) et de l'Agence Régionale des Sports, des subventions dédiées à l'attractivité du territoire peuvent être octroyées.

Considérant que le projet d'aménagement du City-Park peut entrer dans cette catégorie, il propose au Conseil de présenter un devis estimatif de **86 473,95 € HT**.

Ce projet peut être subventionné à hauteur de **30%** par la DETR et de **50%** par l'Agence Régionale des Sports.

### PARKING RUE DE LA MEULE

Compte tenu de l'activité dans le bourg de L'Hermenault (cabinet médical, notaires, podologues, pharmacie, boulangerie, banque...), il devient difficile de trouver des places de stationnement sur la place du Marché et sur la place des marronniers. Il convient de trouver une solution.

Un projet de parking de 7 places sur le terrain situé rue de la Meule, à côté de la pharmacie, a été proposé par Monsieur Paul GIRAUD, Aménagement ingénierie VRD.

Son estimation est de **17 743,00 € TTC**.

Monsieur le Maire propose que ce projet passe dans l'appel d'offre des travaux de voirie de la place des marronniers et du rond-point de la RD.

À l'unanimité, le Conseil Municipal autorise l'intégration de ce projet dans l'appel d'offres de voirie 2022 et autorise monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier ainsi que ceux concernant l'achat pour 1€ du terrain de 74 m<sup>2</sup> appartenant actuellement à Monsieur et Madame LAPOUYADE.

### VOIRIE 2022 : Choix du maître d'œuvre

Le Maire donne connaissance de la proposition du Cabinet Aménagement Ingénierie VRD pour la maîtrise d'œuvre en matière de voirie 2022.

La mission comprend :

- Relevé, estimation de travaux, projet,
- Assistance au maître d'ouvrage pour la passation des contrats de travaux,
- Direction de l'exécution des contrats de travaux,
- Assistance au maître d'ouvrage pour les opérations de réception La rémunération finale sera de chantier.

La rémunération finale sera calculée en fonction du montant de l'estimation des travaux retenus pour la consultation.

## Cela n'est pas acceptable !

Encore une fois nous nous devons de rappeler que les dépôts sauvages autour des containers sont strictement interdits.

Les photos présentées prises le 15 mars 2022 montrent l'état des abords des bacs à verres et à journaux route de Saint-Martin-des Fontaines.

Une plainte a été déposée.

Les auteurs des faits sont convoqués pour une **composition pénale**<sup>1</sup> au tribunal judiciaire de La-Rochesur-Yon en juin prochain.



<sup>1</sup>-La **composition pénale** est, en France, une mesure que peut prendre le Procureur de la République dans le cadre d'une procédure alternative aux poursuites.

Elle permet de proposer, dans les cas définis par la loi, une ou plusieurs sanctions pénales (éventuellement assortie d'une ou plusieurs contraventions) à une personne physique qui reconnaît avoir commis un ou plusieurs délits. La proposition du procureur peut être acceptée ou refusée par la personne concernée.



# Les réunions du Conseil Municipal

EN BREF

**Un courrier de la famille de Gustave POUPONNEAU** est parvenu à la mairie. Elle demande la possibilité de rebaptiser la salle du Jary, « salle Gustave POUPONNEAU », qui fut la principale œuvre de son mandat. Le Conseil accepte que ce changement de nom ait lieu au moment de la rénovation de la salle.

**Martine GRISEL** a fait valoir ses droits à la retraite pour le 1er juin 2022.

## Travaux de l'église :

Prochainement le menuisier doit poser la nouvelle charpente. Rien n'est récupérable de l'ancienne. Pour les renforts, des pierres ont été trouvées chez un particulier qui défaisait son mur. Elles proviennent de la même carrière d'origine.

## Travaux logements :

Le menuisier a terminé. Il reste les bandes à réaliser. L'électricien a vérifié que toutes les prises étaient sorties. Il reste le sol à couler.

## Travaux lotissement de l'Affiage : Pré-bornage :

Deux riverains sont acquéreurs de parcelles qu'ils exploitent aujourd'hui.

Le géomètre doit revoir le chemin doux et Monsieur le Maire souhaite qu'il fasse le bornage des parcelles pour avancer sur les travaux.

L'obligation de mettre une haie côté route est donnée par l'Architecte des Bâtiments de France.

**En accord avec les adjoints**, Monsieur le Maire a décidé de ne soutenir aucun candidat à la Présidentielle.

### Solution des mots croisés :

**Horizontalement :** 1) Bihebdomadaires 2) Oracle - Amusante 3) Ur - Lépine - En 4) Relativiserions 5) Se - Taf - SE - Ide 6) Olé - Nem - Chère 7) Ulcère - Sajou 8) Feuilletterions 9) Mn - Lue - DDT- Si 10) Ère - Ne - Roi 11) Me - lo - Sai - Marge 12) Embouteillerions 13) Nie - Eure - Trou 14) Tsars - INSEE - UV 15) Sète - Internes.

**Verticalement :** A) Boursoufflements B) Irréelle - Remise C) Ha - Écume - Béat D) Éclat - Ein - lo - Ré E) Blet - ORL - Noués F) Dépit - Elle - Tu G) Ivan - Eu - Serin H) Manifesteraiient I) Âmes - Mat - Oil - Se J) Du - Es - Jedi - Lier K) As - Record - Me L) Iasi - Huit - Art M) RN - Oie - ROR N) Étendrons - Gnou O) Sensée - Si - Étuve.

## Les associations

Le samedi 30 juillet 2022 à midi des voitures et des motos anciennes seront de passage à L'Herminault. Un arrêt **Place du Marché** est prévu.

Cette manifestation est organisée par :

**L'Association des Coin Foir'EUX**  
au profit d'un hôpital pour enfants.



Le **CAVADS**, Club des **A**mateurs de **V**oitures **A**nciennes des **D**eux **S**èvres organise une Randonnée touristique au départ de Niort (79) en direction de la Vendée.

**Vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 mai :**  
**« Belles d'Antan » : 49<sup>ème</sup> randonn Belles d'Antan » : 49<sup>ème</sup> randonnée »**

Une halte de 40 voitures de 1910 à 1939. au parking du Jary est prévue :  
**vendredi 06 mai 2022 de 11h00 à 12h00**



## Les associations



# LA FOL'RUN

Le club de BASKET prépare sa traditionnelle **FOL RUN** qui aura lieu le **18 juin 2022 de 9h à 22h**.

Pour cette édition, la boue sera encore au rendez-vous. Venez vous amuser sur un parcours de 9 km avec une quarantaine d'obstacles à travers le village de L'Hermenault.

Pour les moins courageux n'hésitez pas à venir encourager les participants.

La billetterie est déjà ouverte ! Allez faire un tour sur nos réseaux sociaux Facebook et Instagram (ci-joint le QR-code pour accéder directement à la billetterie ).

Le tarif de la course seule est de **15,00€** et **27,00€** avec le repas.

Il est possible de réserver le repas seul pour **12,00€** (*burger/frites ou jambon mogettes*) et de venir profiter de l'animation sur place.

Pour ceux qui souhaitent s'inscrire au repas seul et qui n'ont pas accès à internet des bulletins de réservation seront bientôt disponibles.

Informations au 06.45.91.76.37



R  
A  
N  
D  
O  
L  
H  
E  
R  
M  
E  
N  
A  
U  
L

l'école de Notre Dame de l'Hermenault organise

**SAMEDI 30 AVRIL 2022**

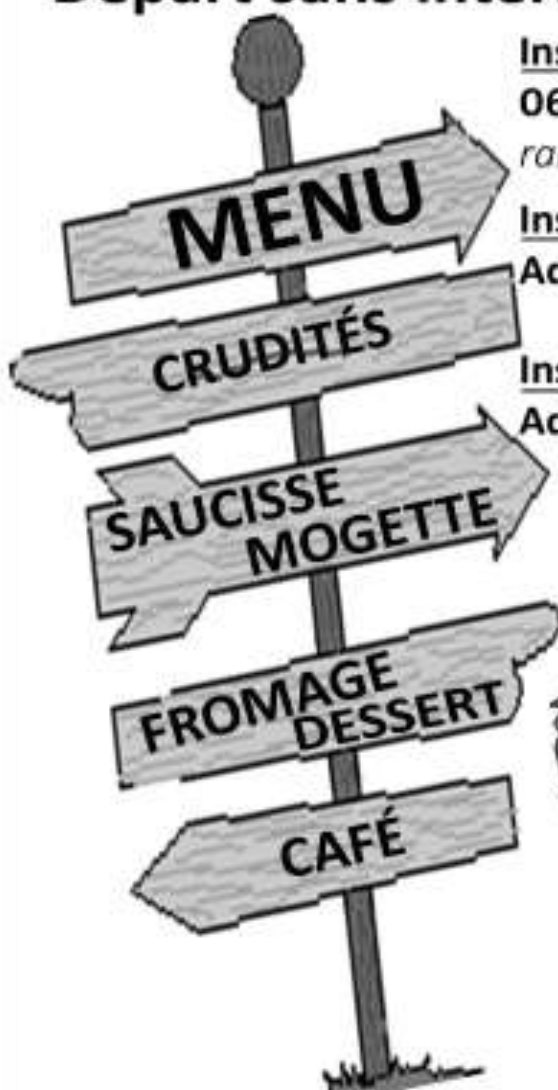


**NOUVEAU DÉPART  
SALLE TINDOUX**



**MARSAIS STE RADEGONDE**  
avec repas à étapes

**Départ sans interruption de 18h à 20h**



Inscriptions :

06.08.82.93.57 ou 06.87.82.85.81

[randolhermenault@gmail.com](mailto:randolhermenault@gmail.com)

Inscriptions à l'avance :

Adulte : 14 € / Enfant -de 12 ans : 7 €  
(+ 2 € de consigne/pers.)

Inscriptions sur place :

Adulte : 16 € / Enfant -de 12 ans : 8 €  
(+ 2 € de consigne/pers.)



(Inscriptions avant le 22 avril 2022)



## Les associations



### L'OUTIL EN MAIN DU PAYS DE L'HERMENAULT

11<sup>ème</sup> année : 2021 – 2022

Les consignes sanitaires en vigueur ont entraîné, encore une fois, la fermeture des ateliers après la période de vacances de Noël, l'activité n'a repris que le 26 février dernier.

L'arrivée d'enfants en cours d'année a fait croître l'effectif jusqu'à 11 enfants (3 filles et 8 garçons).

N'hésitez pas à venir nous rendre visite, pendant les initiations, le samedi de 9h30 à 11h30 hors vacances scolaires, les Gens de Métier et les enfants seront très heureux de vous accueillir.

L'association recherche toujours des gens de métiers manuels, ou des bénévoles, passionné(e)s par la transmission du savoir-faire ; merci de contacter le **02 51 00 19 05** ou le **02 51 87 70 67**.

Pour la prochaine saison, n'hésitez pas à préinscrire ou réinscrire vos enfants en appelant l'un des numéros cités ci-dessus ou par courriel : [claude.f.guilloteau@orange.fr](mailto:claude.f.guilloteau@orange.fr).

Je vous souhaite un excellent printemps.

C. GUILLOTEAU Président de l'OEM du Pays de L'Herminault.



### CLUB de L'AMITIÉ

L'assemblée générale du Club de L'Amitié a eu lieu le jeudi 31 Mars 2022.

Le repas annuel sera le jeudi 23 juin au restaurant **JB** et le pique-nique le jeudi 7 juillet à St-Martin-des-Fontaines.

Le club reste ouvert en juillet et en août et pour le moment nous maintenons notre concours de belote du samedi 30 avril.

En ce qui concerne la bibliothèque, désormais à Sainte-Radegonde, les horaires d'ouverture sont les suivants :

**Le mercredi de 15h30 à 17h30 et le samedi de 10h à 12h. À noter que l'adhésion est gratuite.**

Pour plus de renseignement s'adresser à la mairie de Sainte-Radegonde.

La présidente : Sylviane Gourdeau

## Les associations

### L'HERMENAULT SAINT-MARTIN-des-FONTAINES



C'est par une belle matinée ensoleillée du dimanche 5 septembre 2021 (cf. photo de gauche) que la municipalité de Saint-Martin-des-Fontaines a commémoré la disparition de nos soldats tombés pour la France en Algérie Tunisie et Maroc. L'association **Union Nationale des Combattants** de L'Hermenault Saint-Martin- des-Fontaines, en cette occasion, a réuni les associations locales UNC voisines pour célébrer en particulier la mémoire du Maréchal des Logis Pierre DURET jeune Martfontainois mort en Algérie à l'âge de 22 ans.

Rappelons-nous que la Vendée a perdu 207 soldats « morts pour la France » pendant ces conflits de 1954 à 1962 en Algérie, Tunisie et Maroc.

Partager le souvenir et perpétuer ensemble le devoir de mémoire de ces jeunes appelés disparus par l'intermédiaire d'un jeune soldat mort en service commandé furent l'occasion de réunir Mesdames et Messieurs les Maires des communes voisines, arborant leurs écharpes tricolores, les présidents des associations locales UNC et leurs portedrapeaux brandissant fièrement leurs étendards Bleu, Blanc, Rouge.

Notre association locale UNC L'Hermenault Saint-Martin-des-Fontaines a eu l'honneur de s'associer au Cirfa, (centre d'information et recrutement de l'armée de Terre) pour accompagner un jeune de L' Hermenault « Fabien Rainereau » dans sa démarche d'engagement au service de la France. La cérémonie de signature (cf. photo de droite) d'un contrat d'engagement de 5 ans dans l'armée de terre s'est tenue au siège de l'Union Nationale des Combattants à la Roche sur Yon le lundi 28 février. La promotion de février 2022, compte 15 nouvelles recrues sorties des communes Vendéennes, une fille et 14 garçons, de 20 ans de moyenne d'âge. Aussitôt engagés ils ont rejoint dès le lendemain leurs lieux d'affectation (régiment, caserne ou centre de formation) dans toute la France. Ils vont se former à devenir sapeurs-pompiers, conducteurs de chars, parachutistes, infirmier(e)s, selon leurs demandes et leurs compétences.

Les activités de l'association programmées pour cette année 2022 ont déjà été amputées du concours de belote suite aux mesures de restriction dues au Covid 19 mais nous gardons le moral et nous proposons à nos adhérents : Le « Méchoui » incontournable annuel qui est prévu pour le 8 juin 2022 à partir de 12H00 à la salle des fêtes de Saint-Martin-des-Fontaines et une sortie restaurant à « La Bonne Étape » à FOURCHAUD le samedi 15 octobre 2022.

Pour celles et ceux qui souhaitent participer aux cérémonies de remise des drapeaux et autres rassemblements voici quelques dates :

- 30 avril:** Remise de drapeau à Liez
- 7 mai:** Remise de drapeau Devoir de Mémoire à la Châtaigneraie
- 10 juin:** cérémonie AFN au Langon
- 17 au 21 juin:** Pèlerinage du monde Combattant à Lourdes
- 25 juin:** Remise de drapeau Devoir de Mémoire à Monsireigne
- 9 juillet:** Remise de drapeau Soldat de France à Pétosse
- 4 septembre:** Congrès départemental UNC à Luçon.
- 5 décembre:** Commémoration AFN

Nous vous attendons nombreux pour commémorer ensemble le devoir de mémoire national le 8 mai et le 11 novembre autour de notre monument dédié à nos morts tombés pour la France.

Pour tous renseignements contacter le tel : 02 51 50 40 95

Cordialement, le bureau de l'association locale UNC

## Chronique : l'église



L' église **Notre Dame** dont certaines parties sont inscrites aux **Monuments Historiques**, date du **XIème siècle**.

Après plusieurs observations de la dégradation des murs intérieurs et extérieurs, le Maire et son Conseil Municipal font intervenir le bureau de contrôle **SECURITAS** en mars 2015 afin d'effectuer un diagnostic de l'état de l'édifice dont le rapport les mettra en garde sur les points importants de sa structure et les amènera à faire appel à un diagnostic plus approfondi par l'architecte M. PERICOLO spécialisé en architecture du patrimoine. Celui-ci a entre autres mené la restauration de la basilique de St Danatien à Nantes de 2015 à 2021, ce qui justifie sa sélection du fait de sa parfaite connaissance de ce type de sinistre et

des vieilles pierres.

Suite à des relevés au laser en 2018, il demande de mettre l'entrée de l'église en demeure contraignant le maire à prendre un arrêté d'interdiction d'accès au lieu de culte pour le public.

Après plusieurs réunions, informations et demandes de subventions les travaux ont pu commencer fin septembre 2021.

Le 23 septembre 2021, le mobilier est enlevé et rangé du côté des transepts et du chœur protégés par des panneaux les isolant du chantier.

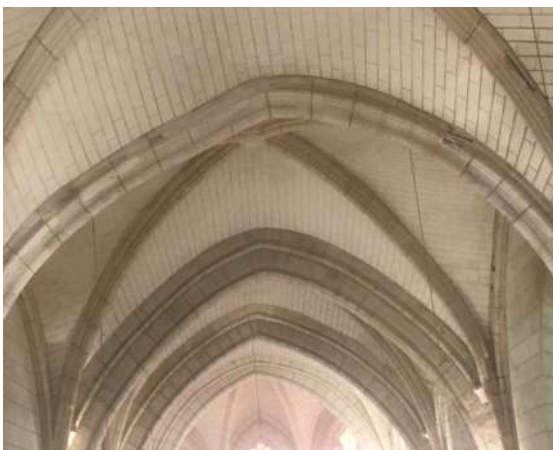


Les entreprises commencent à monter les échafaudages intérieurs et



extérieurs ainsi qu'une protection dite *parapluie* afin de pouvoir travailler et sécuriser le bâtiment lors des intempéries.

Une fois la toiture démontée, il sera procédé au démontage de la charpente courant avril-mai 2022 dont le remontage ne pourra se faire que lorsque les étais et la remise en place des voûtes seront terminés. S'en suivra l'enlèvement des déchets pour préparer le remplacement des pierres défectueuses d'ici 2 à 3 semaines par des pierres précédemment analysées et déposées dans l'attente du remontage une fois l'étayage bois des voûtes terminé.



Les prochaines réunions nous permettront de déterminer la suite du planning.

Il y a cent ans, peut-être moins - je n'ai aucune notion du temps ! -, j'étais une graine : une samare. Vous, les êtres humains appelez de cette façon les graines de frênes. Elles sont munies d'une sorte d'aile, ce qui m'a permis de m'envoler et de quitter mon parent. Par chance, je suis tombée dans un berceau humide, à l'abri du vent. Et j'ai poussé, poussé, défiant les dangers... Jusqu'à devenir grand ! La vie, quel mystère, vous ne trouvez pas ? Je me souviens d'une immense émotion quand, pour la toute première fois, un oiseau s'est posé sur moi ! C'était un pinson. Il sifflait à tue-tête !

Je suis enraciné à L'Hermenault, plus précisément à La Rouette. Il n'y a pas très longtemps encore, moi, le vieux frêne, j'étais entouré de ma famille proche et éloignée (Je veux dire par là que vivaient près de moi mes enfants et des arbustes « de différentes espèces » comme vous dites.). Nous formions une haie protectrice au bord d'un pré, sur la route qui mène à Sérigné et n'imaginions pas qu'un jour une vrombissante tronçonneuse annoncerait une ère nouvelle... Car oui, notre prairie était à vendre ! Un panneau l'indiquait. Les moutons avaient disparu pour laisser place libre au terrain à construire. Deux maisons allaient se blottir sur la pente douce du pré comme l'an dernier le nid de pigeons ramiers s'était confortablement installé dans mes branches. Ainsi va l'existence, elle est mouvante. Tout passe ! Bienvenue aux futurs propriétaires !

Tout passe, d'accord, mais... Ne peut-on sauver ce qui peut l'être ? Pendant des jours, j'ai tremblé... la menaçante tronçonneuse me terrorisait. Un à un disparaissaient mes amis... Je suis un rescapé. Est-ce que des membres de votre famille humaine ont éprouvé de la pitié pour moi ? Je préfère m'en convaincre... À moins que ce ne soit le hasard ? J'étais tout simplement placé au bon endroit et ne gênais pas trop ? Bien sûr l'on a coupé toutes mes branches, mais je me console en me disant que ça repousse. Survivant, je n'ai pas le droit de me plaindre. Certains et certaines d'entre vous aiment se souvenir des pratiques de vos ancêtres : ils nous plantaient en pensant aux générations futures ! Si si ! Ils savaient bien que les arbres sont sources de vie et qu'ils attirent et retiennent l'eau. Naturellement, nous devenions bois de chauffage, mais nous nous consolions en sachant qu'il était prélevé avec raison (Du moins, c'est ce qu'affirmait ma mère, qui, paraît-il, a vécu 240 ans !). Avec sens, vos aïeux entretenaient donc les bois et les haies qui délimitaient les lopins de terre. Pour tout dire, ils nous respectaient bien plus ! En ce temps là donc, de nombreuses haies offraient fraîcheur et même nourriture aux troupeaux (Savez-vous que nous, les frênes, sommes une bénédiction en cas d'été trop sec ? Si si ! Nos excellentes feuilles peuvent remplacer l'herbe grillée par le soleil).

Alors, si vous le pouvez, mesdames et messieurs, évitez de construire trop de murs de parpaing, ils ne peuvent, eux, remplacer les haies ! La flore et la faune sauvages ne peuvent s'y installer et n'y trouvent pas grand-chose à grignoter ! Et n'oubliez pas qu'en attirant les oiseaux, par exemple, vous débarrasserez vos fruitiers des pucerons et autres bestioles indésirables. De plus, le spectacle des couleurs de leur plumage, de leurs chants, de leurs nichées vous réjouiront le cœur. Sans parler de la magie du retour printanier de certains d'entre eux qui ont traversé les frontières... Tous les ans, dans la rue, je vous entends :

- Tiens ! J'ai entendu le coucou !
- T'avais un sou dans ta poche ? Si c'est le cas, tu seras riche !

## Chronique : Nous les arbres !

Plantez des haies si vous le pouvez ! Passez le mot à toute votre famille et à toute la commune ! Laissez-nous pousser ! Sachez préserver les bois, souffles de vie, puisque nous vous oxygénons ! C'est un besoin essentiel, y avez-vous songé ? Et d'ailleurs, n'est-ce pas vous les humaines et les humains qui parlez de « réchauffement climatique » ? N'est-il pas temps d'anticiper et de protéger vos petits ?

Merci d'avoir lu mon plaidoyer jusqu'au bout. C'est Sylvie Hervé-Delescluse qui l'a traduit. Je l'en remercie beaucoup car il est quasiment impossible à nous, les arbres, de nous faire entendre. Venez me voir si le cœur vous en dit, j'en serai heureux !

Fraxinusse, un vieux frêne de la Rouette



*Fraxinusse* photo de Sylvie Hervé

## UKRAINE : Un grand élan de solidarité !

Suite à la déclaration de guerre de la Russie contre l'Ukraine , notre garagiste VITALIY MYKYTIUK a sollicité notre aide afin d'apporter du soutien au peuple Ukrainien.

Sans attendre, un élan de solidarité s'est déclenché dans la semaine du 28 février au 5 mars 2022.

De nombreux bénévoles ont répondu présents pour la réception des dons en produits de première nécessité, denrées alimentaires , produits de soins médicaux etc. généreusement offerts par différents donateurs.



Merci à tous les donateurs, les bénévoles, nos employés communaux et secrétaires pour leur aide pendant leurs jours et heures de repos, aux élus, nos communes voisines, nos entreprises et associations locales.

Merci également à toutes celles et ceux qui ont apporté leur soutien financier.

**Au nom de la Municipalité de L'Hermenault  
un grand merci à tous !**



## En route pour la Pologne !

Ce matin samedi 05 mars 2022 un premier camion chargé part direction la Pologne avec un chauffeur polonais très touché par l'élan de solidarité. Il nous tiendra informé de son arrivée et de la distribution des dons.



Le premier camion et le chauffeur polonais



Parti le **vendredi 4 mars de L'Hermenault**, Vitaliy notre garagiste est arrivé à Medyka en Pologne à la frontière de l'Ukraine, le **dimanche 6 mars** dernier avec tous les produits militaires mais aussi pharmaceutiques et parapharmaceutiques, donnés par les pharmacies de L'Hermenault et de Fontenay-le-Comte.

Le transfert du chargement, la distribution ainsi que la livraison à l'hôpital de Kiev ont pu se faire **dès le lundi 7 mars**.



On charge le camion



Vitaliy et le chauffeur du 2ème camion

Les produits sont arrivés



## En Pologne :

Le chauffeur polonais parti le 5 mars de L'Hermenault pour une arrivée prévue le 8 mars à Medyka à la frontière polonaise/ukrainienne, nous a transmis des photos et des informations sur son périple.

Il y est resté jusqu'au 10 mars pour s'assurer du bon transfert des colis dans les camps de réfugiés en Pologne et sur le territoire ukrainien.





## Solidarité Ukraine

Dans la continuité de notre élan de solidarité, un deuxième camion, conduit par un chauffeur Ukrainien, est parti ce vendredi 25 mars de L'Hermenault direction Medyka, comme précédemment. Le chargement contient divers vêtements et essentiellement de la nourriture.

Le chauffeur ne manquera pas de nous informer de la livraison.

Nous souhaitons aussi remercier vivement les entreprises [Boulangeries Si-card](#) @biscuitscantreau et la société [Harrys](#) par l'intermédiaire de Quentin Moreau, pour leur montagne de dons alimentaires.



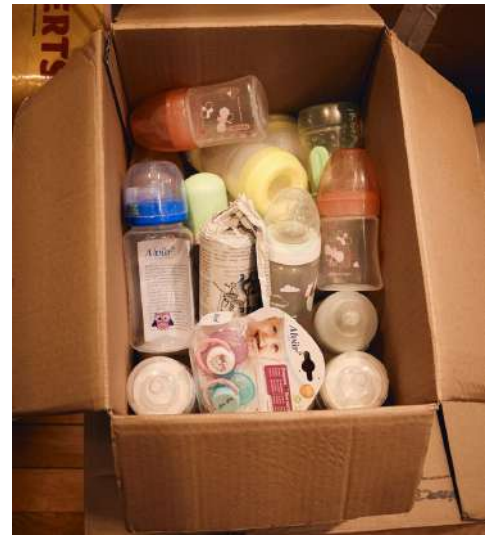
Le dimanche 27 mars à partir de 13h30, un match de rugby [Fontenay Luçon Rugby Sud Vendée](#) / Clisson a été organisé. Les recettes de cette journée seront reversées au peuple Ukrainien.

**Encore un grand MERCI aux bénévoles, donateurs en matériel, alimentaire, produits de soins, jouets etc.**

**Nous remercions aussi toutes celles et ceux qui ont apporté leur soutien financier par don de chèques.**

**Enfin, remerciements aux employés municipaux pour leur investissement sur leur temps personnel.**

Quelques photos pour ne pas oublier...



Quelques photos pour ne pas oublier...



Merci à notre photographe de L'Hermenault **TOMA STUDIO** pour son reportage photos.

# HISTOIRE : *Nos moulins disparus*

Élevés sur une colline ou construits près d'une rivière, ils faisaient autrefois partie du paysage de nos ancêtres. Ces moulins, à eau ou à vent, autrefois indispensables à la vie des hommes sont presque tous disparus.

Dans notre commune, en étudiant le cadastre napoléonien de 1826, on en recense douze.

Les minutiers (originaux d'un acte conservé par le notaire) des anciens notaires de L'Hermenault nous informent aussi sur leurs propriétaires et les meuniers ou fariniers qui exploitaient ces moulins.

## Moulin à vent du Pin et moulins à eau de Thué

En 1826, ces trois moulins étaient la propriété de M. Jousseaume, juge à Fontenay et dépendaient du château du Gué.

### Notaire François Moreau (1659-1685)

**2 janvier 1661** : Bail à ferme pour 5 années *des moulins à eau de Thué et du moulin à vent du Pain*, fait par Nicolas de Morienne, écuyer-seigneur du Pourtaud et du Gué de L'Hermenault, à René et Mathurin Mallard, frères, meuniers aux moulins à eau de la Forêt à Ste Radégonde-la-Vineuse.

**22 mars 1661** : Procès-verbal de visite et estimation des réparations à faire *aux moulins à eau de Thué et au moulin à vent du Pain*, à la requête de leur fermier René Mallard.

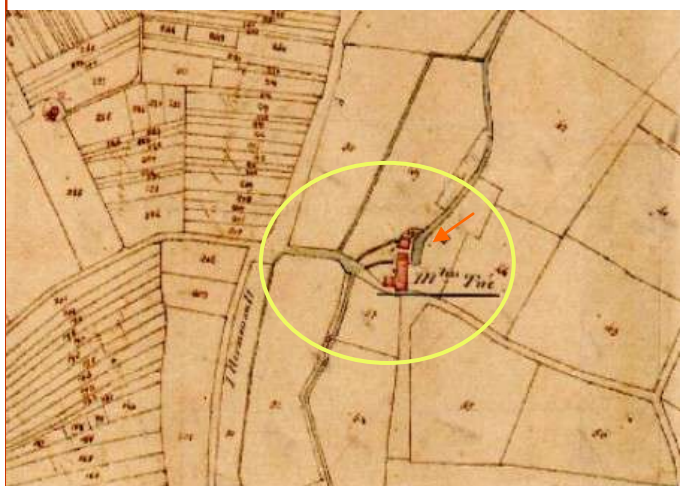
*Experts nommés* : Jacques Grignon et Mathurin Renaudin, charpentier et tailleur de pierres.

**2 juin 1684** : Procès-verbal de visite et estimation des réparations à faire *au moulin à vent du Pain*, situé paroisse de L'Hermenault, à la requête de Louis Devanne, farinier.

*Experts nommés* : Vincent Thibaudeau, Jacques Vigneron et Antoine Cougnée, charpentier, moulier et amouleur dudit lieu.

**18 Juin 1691** : Bail à ferme pour 2 ans et 3 mois *des moulins à eau de Thué*, dépendant de la Seigneurie du Gué fait par Marie Landouzil, fermière de ladite seigneurie et y demeurant à L'Hermenault, à Estienne Angibaud, farinier au Gué de Velluire.

### Notaire Pierre-Henri Bouhier (1720-1761)



**8 juillet 1721** : Marché par lequel Jean Guibert, charpentier de moulin à Antigny, s'oblige envers Gabrielle de Boislevé, baronne du Puy du Fou, veuve de François-Pierre de Laforest, comte d'Armaillé, à rétablir les bois de charpente et ouvrages dont ont besoin *les moulins à métairie et à froment de Thué*.

**25 mai 1730** : Bail à ferme pour 7 années *des deux moulins à eau de Thué*, l'un à froment, l'autre à métairie, dépendant de la seigneurie du Gué de L'Hermenault, fait par Jean Rampillon, marchand au bourg de St Etienne de Brillouet, à Mathurin Rideau, farinier au moulin de la Breil-larderie, paroisse de Pétose, et son épouse Jacqueline Belliveau et leur grand-père Nicolas Faucher, farinier.

**14 décembre 1732** : Arrentement du moulin à vent du Pain, situé au village de Pinocheau à L'Hermenault, fait par Jeanne Plumant, veuve d'Estienne Chouteau, et son fils Antoine Chouteau, marchand au bourg de L'Hermenault, à Mathurin Rideau, farinier au moulin à eau de Thué et son épouse Jacqueline Belliveau.

## Moulins de la Chaigneau

Deux moulins figurent sur le cadastre de 1826. Ils sont à cette époque la propriété pour l'un de Jean Limouzin, meunier habitant au bourg et pour l'autre de la veuve de Jean Mallard, également du bourg.



## Moulins de Bernier

Le moulin à eau dont la roue est mue par les eaux du **Gareau** est complété d'un moulin à vent sur la partie haute de Bernier.

En 1826, les deux moulins, à vent et à eau, étaient la propriété de Maurice Charpentier, exploitant-farinier.

### Notaire François Moreau (1659-1685)

**24 juin 1669** : Procès-verbal de visite et estimation des réparations à faire **au moulin à eau de Bernier**, à la requête de son fermier Jehan Bodin, hôtelier au bourg de L'Hermenault.

**Experts nommés** : Jacques Grignon, Josias Mineau et Antoine Bridonneau, charpentier, maçon et farinier à L'Hermenault.



### Notaire Pierre Bouhier (1689-1719)

**18 juillet 1689** : Bail à ferme pour 7 années du **moulin à eau de Brenier** à L'Hermenault, fait par Pierre Gillet, sieur de la Fosse de L'Hermenault, fondé de procuration d'Henry de Laval, évêque de La Rochelle à Nicolas Fouchier, farinier audit lieu et son épouse Hilaire Bonnenfant.

**11 juillet 1694** : Bail à ferme pour 5 années **du moulin à eau de Brenier**, dépendant de la chatellenie de L'Hermenault fait par lesdits Pierre Clisson et Jacques Panou, à Nicolas Souchet, farinier audit moulin et son épouse Hilaire Bonnenfant.

### Notaire Pierre-Henri Bouhier (1720-1761)

**15 octobre 1740** : Bail à ferme pour 9 ans **du moulin à eau de Bernier** à L'Hermenault fait par Marc-Antoine Savary, sieur des Forges, fermier général de la baronnie de Maillezais et de la seigneurie de L'Hermenault à Pierre Charpentier le jeune, farinier audit moulin.

## Moulins de Beaulieu et de la Sibaudière

En 1826, le propriétaire du moulin de Beaulieu est Jean Chaigneau, habitant à Pinocheau et celui de la Sibaudière est Jean Planchet, farinier à Pinocheau (le Pin).

### Notaire François Moreau (1659-1685)

**20 mars 1684** : Bail à ferme pour 5 années du **moulin à vent de Sibaudaire**, dépendant de la seigneurie de Beaulieu à L'Hermenault, fait par Louis de Mazière, écuyer seigneur de Voutron et y demeurant, faisant tant pour lui que pour Hélène Lefranc, à François Ratouit, farinier à L'Hermenault.



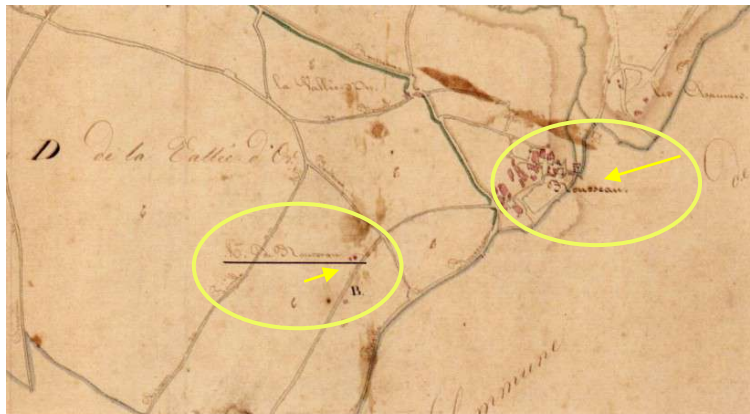
## Notaire Pierre Bouhier (1689-1719)

**2 mars 1694** : Bail à ferme pour 5 années du **moulin à vent de Sibaudière**, dépendant de la maison noble de Beaulieu, fait par Estienne Chouteau, marchand-hôtelier à L'Hermenault, à Estienne Engibaud, fermier de la seigneurie du Gué à L'Hermenault et y demeurant.

**28 juillet 1699** : Bail à ferme pour 5 années du **moulin à vent de Sibaudière**, dépendant de la maison noble de Beaulieu à L'Hermenault fait par Philippe-Benjamin de Mazières, à Jean Giraud, farinier au moulin de Thué à L'Hermenault et son épouse Jeanne Baudin.

## Moulins de Rousseau

Le cadastre napoléonien de 1826 précise que le propriétaire du **moulin à eau de Rousseau** est Maurice Charpentier, farinier au moulin de Bernier et celui du moulin à vent, identifié comme « mesure » est René Vinçonneau, de Rousseau. Ce moulin est certainement demeuré longtemps en cet état puisqu'il a servi de carrière de pierre pour construire la nouvelle poste en 1927.



## Moulin du château de L'Hermenault



Dénoté aussi « moulin neuf », cette construction sur la Longèves est en 1826 la propriété de Pierre Godard des Breuzes, acquéreur en 1806 du château de L'Hermenault.

Il est le maire de la commune.

## Notaire Pierre Bouhier (1689-1719)

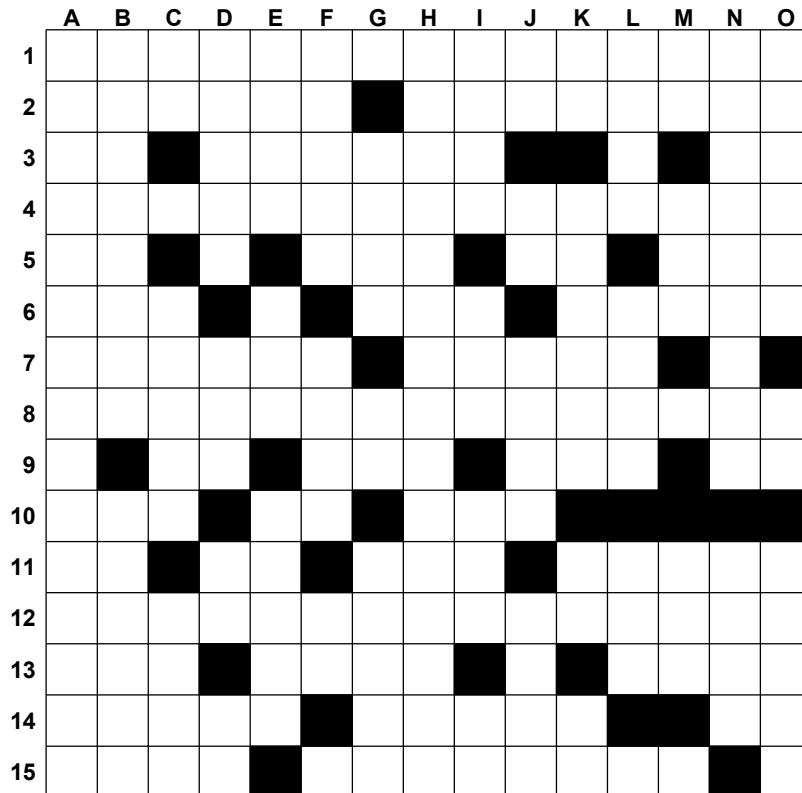
**28 juin 1689** : Procès-verbal de visite et estimation des réparations à faire au **moulin à eau du moulin neuf**, situé à L'Hermenault et appartenant à l'évêque de La Rochelle, à la requête de son fermier François Mallard de L'Hermenault.

**Experts nommés** : François Prunier, François Marot et René Tesseron, maçon à L'Hermenault, charpentier à Ste Radégonde la Vineuse et farinier à L'Hermenault.

**19 mai 1694** : Bail à ferme pour 5 années du moulin à eau, appelé moulin neuf, dépendant de la chatellenie de L'Hermenault, à François Mallard, farinier à L'Hermenault.

Sources : Archives départementales de la Vendée, Cadastre napoléonien de la commune de L'Hermenault(1826), Minutiers des anciens notaires de L'Hermenault.

J-P Gadé



**Horizontalement :** 1) Se montrent deux fois par semaine 2) Parole divine - Réjouissante 3) De Mésopotamie - Homme de concours - Préposition 4) Dédramatiserions 5) Pronom - C'est du boulot ! - Cardinaux - Poisson rouge 6) C'est encourageant, en Espagne et ailleurs... - Plat asiatique - Pas donnée ! 7) Dououreux, qu'il soit gastrique ou autre - Singe d'Amérique 8) Tournerions les pages 9) Manganèse symbolique - Parcourue - Insecticide - Note 10) Longue période - Va souvent avec le pas - Souverain 11) Personnel - La Vache ! - Singe - Au bord de la page - 12 ) Engorgerions 13) N'avoue pas - Département normand - Vide 14) Anciens souverains - Institut qui recense - Les dangers du soleil 15) Patrie de Georges - Ne sont pas encore complètement formés .

**Verticalement :** A) Enflures B) Pas vraies - Ristourne C) Interjection - Elle mousse ! - Réjoui D) Brisure - Un de nos voisins - N'était pas si vache, avant... - Île en 17 E) Un peu trop avancé - Spécialiste - Liés F) Amertume - Va avec lui - Pronom G) Prénom masculin - Obtenu - Canari H) Protesteraient I) Habitants - Pour mettre les voiles - Vieille langue du Nord - Pronom J) À régler - Préposition - Pour la paix dans la guerre des étoiles - Attacher K) Champion - Peut s'établir par le précédent - Personnel - Dans L) En Roumanie - Deux fois quatre - Quelle adresse ! M) Entre deux villes - Palmipède - Vaccin N) Étalerons - bête à cornes O) Raisonnable - Note - Bain de vapeur.



*Conception et mise en page : Jm Jamin - Lecture et correction : J-P Gadé - Impression et distribution : Mairie de L'Hermenault*

*Photos, images et dessins : annonceurs et internet*

*Photo couverture : Primevères*